

Conseil de Zone de secours « Val de Sambre »

En application de l'article 124 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, telle qu'amendée ultérieurement, la liste des délibérations prises par le Conseil de zone est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la Zone OU par la mise en ligne sur le site Internet de la Zone.

Liste des délibérations de la séance du Conseil de Zone du 20 juillet 2023

1. Approbation du procès-verbal du Conseil de zone du 30 juin 2023
2. Refus de cumul au sein de deux zones de secours pour un sapeur-pompier volontaire
3. Fin de stage AMU - Nomination à titre effectif d'un ambulancier volontaire non pompier

Le Secrétaire de Zone,



Xavier GOBBO.

Le Président de Zone,



Jean-Charles LUPERTO.